



RAPPEL **ACCÈS INTERDIT AU LIT DE LA RIVIÈRE**

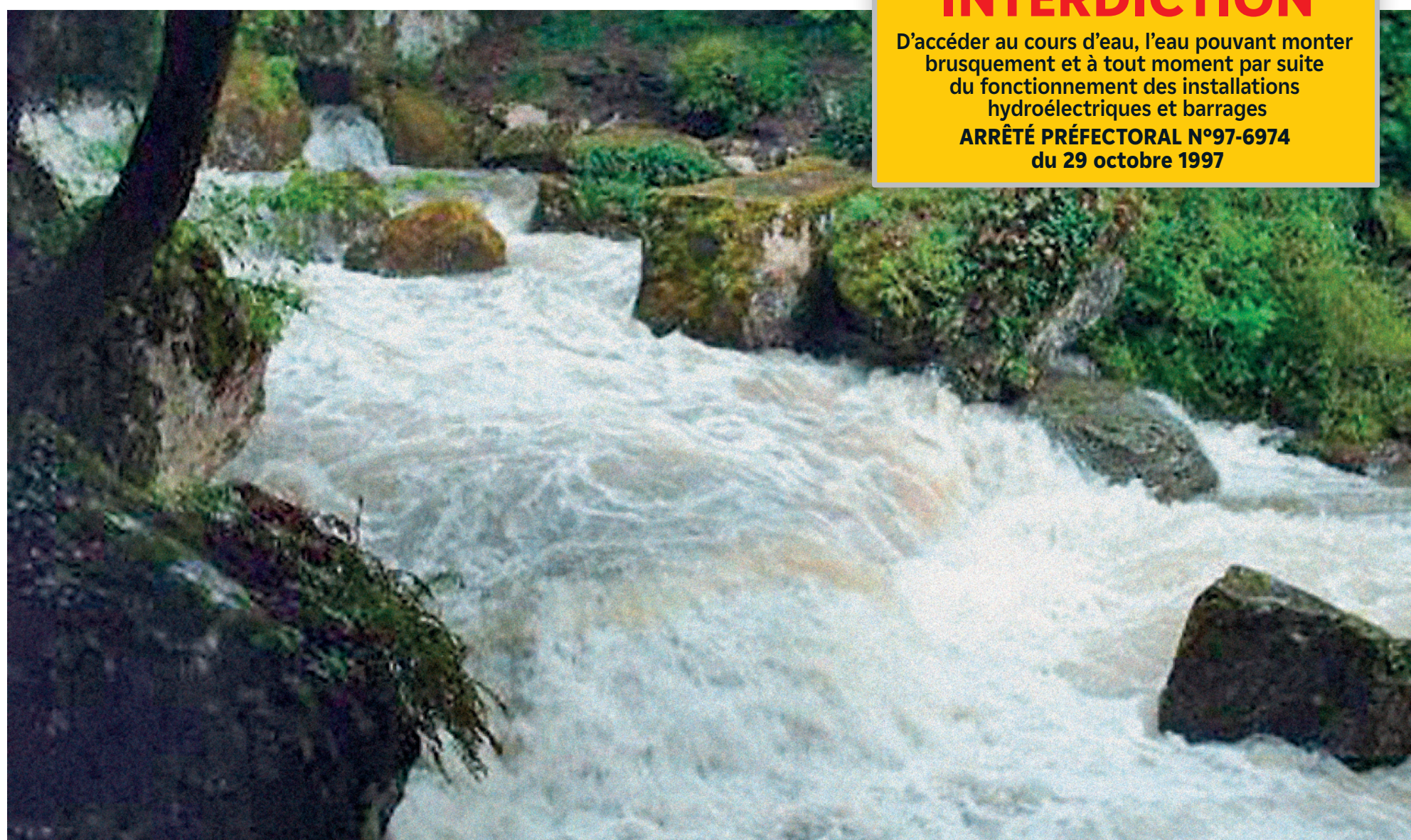
Suite aux travaux au barrage d'Engins,
EDF réalise des essais de requalification.

Octobre > Novembre 2025

ATTENTION DANGER :

**Variation fréquente de hauteur d'eau et de vitesse
de la rivière durant toute la durée des essais**

Pour rappel, l'accès au lit du Furon est interdit
par l'arrêté préfectoral n° 97-6974 du 29 octobre 1997.



INTERDICTION

D'accéder au cours d'eau, l'eau pouvant monter
brusquement et à tout moment par suite
du fonctionnement des installations
hydroélectriques et barrages

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°97-6974
du 29 octobre 1997**